

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00  
Six mois.....\$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....\$1.50  
Six mois.....\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50  
Six mois.....\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 13 juin 1911

Mois de juin est dédiée au Sacré Cœur de Jésus.

LE TRAVAIL

Le travail donne à celui qui le comprend et qui l'aime sincèrement d'abord le sentiment ferme de sa propre dignité, en même temps qu'une grande tendresse de cœur pour les travailleurs, parce que seul le travail apprend à mesurer et à estimer l'effort et la peine.

"Le travail est un créateur : d'un gravier poudreux et grossier, il a fait sortir des métaux précieux : du sable et de l'argile, il produit le verre aussi pur que le cristal ; il transforme la toison des animaux et l'écorce des végétaux en tissus fins et légers ; il construit des navires qui bravent les océans, des ballons qui s'élèvent par-dessus les nuages il fait aussi, mais pour le malheur de l'humanité, des agents destructeurs plus puissants que le tonnerre et la foudre. C'est le travail qui engendra l'agriculture, la source la plus pure, la plus féconde du bonheur des hommes ; c'est lui qui assujettit les animaux à notre service, qui perfectionna leurs formes, leurs produits, leurs aptitudes suivant nos besoins, qui modifiant les végétaux, fit de racines maigres et coriaces, des légumes savoureux et nourrissants, qui embellit nos fleurs et varia nos fruits. C'est le travail, enfin, qui fit naître les arts, les lettres et les sciences, et qui porta la civilisation européenne au plus haut degré de prospérité et de splendeur.

AUX HOMMES

Allons prendre un verre... Viens que je te paye une traite... A ta santé mon vieux. Ces petites phrases si courtes et en apparence si inoffensives ont causé dans le monde et y causent encore de longues et irréparables misères.

On boit à propos de tout. On boit quand on se retrouve, pour fêter la bonne rencontre. On boit quand on se quitte, pour fêter le départ. On boit quand il fait froid pour se réchauffer.

On boit quand il fait chaud pour se rafraîchir. On boit avant de travailler pour se donner des forces.

On boit au marché quand on fait un achat.

On boit encore quand on vend.

LA RECIPROCITE

Tous les journaux du Canada, hebdomadaires comme quotidiens, ont parlé, dequels quelque temps de la réciprocité. Les uns ont manifesté leur approbation de cette entente douanière, les autres leur désapprobation.

Des critiques, en certains quartiers, pourrions-nous dire, ont été malveillantes. On n'a pas même pris le temps d'étudier le pour et le contre de la question. On s'est prononcé à l'aveugle. Certains journaux ont suivi immédiatement les idées de leur chef, sans s'occuper, si réellement ils avaient raison de les suivre. C'est pourquoi, certains journaux, ont modéré depuis quelque temps leur allure, et semblent préférer invoquer la neutralité sur cette question.

Il serait peut-être bon de faire en passant l'historique de la réciprocité.

Le premier mouvement en faveur de cette question qui agite considérablement les esprits dans tous les pays, et que le gouvernement voudrait régler pour le bienfait de ce dernier, se fit en 1848, dans les provinces anglaises du Nord de l'Amérique, dans le but de promouvoir le commerce, entre les Etats Unis et le Canada. Ce mouvement se créa alors, paraît-il, dans les Provinces Maritimes. Ce qui l'indique, du moins c'est le fait qu'une assemblée fut tenue à St-Jean, N. B., et que c'est après cette dernière que se fit le vrai mouvement en faveur du traité de 1854.

A cette époque, les Américains comprirent plus difficilement que les habitants des Provinces Maritimes, la réciprocité. A tout événement, en 1854, un traité fut passé entre les deux endroits précédemment nommés et il en découla de grands bénéfices pour les habitants tant de la partie du Canada que de ceux des Etats Unis.

Le traité expira ensuite et on ne le renouvela pas. Aujourd'hui, on sent le besoin d'augmenter les relations commerciales entre les deux pays, c'est là la raison pour laquelle on veut adopter la réciprocité. La tâche disent les conservateurs, pourrait être difficile mais pour notre part nous ne sommes pas sans impression. La réciprocité si les conservateurs forcent les libéraux à venir devant le peuple, rencontrera sans doute l'approbation de ce dernier. Aucun projet n'a semblé aussi populaire que celui que le gouvernement veut aujourd'hui conclure pour le développement du commerce et l'avancement en un mot d'un pays.

Les témoignages d'approbation reçus par le gouvernement sont un gage assuré d'une nouvelle victoire.

Que les conservateurs forcent l'appel au peuple au retour des Chambres ceci n'effrayera pas comme on le prétend le gouvernement. Le peuple sera consulté et le résultat sera celui que nous énonçons précédemment. Il ne saurait d'ailleurs être autre que celui-là. C'est le plus juste, le plus plausible.

UN TREMBLEMENT DE TERRE A MEXICO

Un jour de jouissances change en un jour de deuil

Un détail, qui n'était pas sur le programme de réception du chef Madero, est venu changer en émoi et en tristesse la fête de jeudi, à Mexico. Quelques heures avant l'arrivée de l'ancien chef des insurgés, à 4 heures, un tremblement de terre est venu causer une grande catastrophe. Soixante-trois personnes ont perdu la vie ; soixante-cinq ont été blessées, et des propriétés évaluées au bas mot à \$100,000 ont été détruites.

Il est probable que lorsque l'on aura fini les recherches, dans les ruines, le nombre des morts sera plus élevé encore. On ne peut pas connaître le nombre exact des blessés. La raison en est que beaucoup d'entre eux, empêchés par la crainte d'être conduits aux hôpitaux du gouvernement, ont dû se cacher pour se soigner comme ils pourront.

Ce n'est que la plus petite partie des pertes qui est couverte par les assurances.

Le premier choc s'est fait sentir à 4 h 36. D'autres ont suivi et ont duré quinze minutes.

Plus de la moitié des morts étaient des soldats que l'on a trouvés ensevelis sous les ruines des édifices qui les abritaient.

Un autre centre de mortalité a aussi été la bâtisse de la compagnie des chars électriques de la ville, où il y a eu 6 personnes de tuées, 6 de blessées et deux autres trouvées sous les ruines. Les autres morts ou blessés sont des cas isolés.

Habités comme ils sont aux tremblements de terre, qui se font si souvent sentir au Mexique, les habitants de Mexico, pendant les premières heures qui suivirent le choc, avaient peine à croire que cette se-

cousse sismique était l'une des plus terribles qui aient été ressenties dans le pays depuis un grand nombre d'années.

A l'exception, d'un chinois qui a été tué, aucun étranger n'a perdu la vie ni n'a été blessés.

Dans les casernes où les soldats ont été tués, il y a aussi douze femmes qui ont perdu la vie.

Les casernes contenaient soixante-douze soldats. On a trouvé les corps de trente d'entre eux, seize autres ont été blessés et il y en a trois dont on ignore le sort.

Les soldats restés sains et sauf se portèrent immédiatement après s'être rendu compte du malheur et sans donner l'éveil, au secours de leurs confrères. Ils transportèrent ensuite les blessés aux hôpitaux, et les morts au cimetière de Dolores.

La gare du chemin de fer Central Mexicain, où Madero devait arriver à dix heures de l'avant-midi est une ruine presque complète.

Plusieurs autres édifices publics ont souffert de grands dommages.

Quant aux maisons particulières, celles qui ont le plus souffert et sous les ruines desquelles on a trouvé le plus de morts et de blessés, celle des pauvres, parce qu'elles n'étaient pas très solides, ont le moins résisté au tremblement.

En beaucoup d'endroits la terre est crevassée ou bouleversée. chose curieuse, c'est que les tuyaux de l'aqueduc n'ont pas été dérangés ; et les appareils électriques l'ont été très peu.

Les maisons d'éducatons ont en général souffert beaucoup de dommages ; mais on y a enregistré aucune perte de vie.

On boit à un baptême parcequ'on est joyeux. On boit à un enterrement parcequ'on est triste. En somme on boit toujours et à toute occasion.

A ta santé! dit-on. Il faudrait plutôt dire : "A la ruine ; à la ruine en toi des idées grandes et nobles ; à la ruine de ta santé de ton

bonheur et du bonheur des tiens ; à la ruine de ton bonheur."

G. de la Guillonnière

Abonnez-vous à l'Impartial, Seulement une piastre par an

Sir Wilfrid Laurier tient sa Parole

Son attitude a la Conference Imperiale provoque, dans une reunion officieuse, l'adoption d'une mesure d'une haute importance

Nous avons de bonne source que lors d'une réunion officieuse de la Conférence Impériale à Londres, où il a été question de la défense de l'Empire, une décision a été prise qui établit nettement l'autonomie complète des Colonies, en matières de défense navale. C'est ainsi qu'une zone considérable dans l'Océan Atlantique et une autre dans l'Océan Pacifique seraient mises, par l'Angleterre, entièrement

et exclusivement sous le contrôle du Gouvernement Canadien.

La même chose aurait été résolue pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dans les eaux où rayonne leur activité et s'étend leur influence.

On sait le rôle important qu'a joué Sir Wilfrid Laurier dans toutes les décisions qui ont été prises par la Conférence, depuis qu'elle siège à Londres. D'abord et par-

dessus tout, ce qu'il a manifesté, c'est son intention bien arrêtée de faire reconnaître, en toute chose, l'autonomie absolue des Colonies.

Il n'y a pas de doute que c'est grâce à son influence si, en matière de défense navale, on a adopté du moins officieusement, cette mesure que nous croyons devoir rendre publique dès maintenant.



Les instituteurs acadiens de cette province, en convention, à Tignish, les 1 et 2 septembre, 1910. (Cliché et photographie de F. J. Buote)

UNE CONFLAGRATION DEVASTE LE VILLAGE DE CALUMET

Calumet, 6-Vingt-deux familles, comprenant cent hommes, femmes et enfants ont été jetées sur le pavé, mardi matin à la suite d'un incendie qui s'est déclaré vers deux heures et quart dans la maison de M. Timothée Cayer, à Calumet P. Q. Les flammes se sont répandues avec rapidité et dix sept maisons ont été réduites en cendres. Les dommages sont évalués à \$20,000. Des meubles qui avaient été mis en tas dans les rues ont été consumés. Personne n'a été blessé ce qui est considéré comme extraordinaire. Les membres de la famille de J. Desbrals, qui occupent la maison voisine de M. Cayer ont été forcés de sauter par une fenêtre pour échapper à la mort. Un vent violent du sud est soufflait lorsque le feu fut découvert par l'un des enfants de M. Cayer. Ce lui-ci fit sortir à la hâte toute sa famille et ne put sauver ses meubles.

L'alarme était à peine donnée, que la maison de M. Desbrals était déjà une masse fumante. L'incendie se communiqua aux autres maisons sans qu'il fut possible d'y mettre un frein.

A cinq heures toute la section ouest du village présentait le plus lamentable aspect. On ne voyait que des ruines.

Calumet est un petit village d'environ sept cent cinquante habitants où le commerce du bois est des plus florissants. Le désastre porte un rude coup à la population. Les victimes sont des ouvriers qui travaillaient aux scieries de la "Riordan Paper Company" et aux usines de la "Rouge Boom Company".

Aussi, il est facile de concevoir que le malheur les atteint d'une façon particulièrement douloureuse. Le quartier qui a été ravagé ne contenait que des maisons privées si l'on excepte un ou deux petits magasins.

Les assurances sont peu considérables.

La plupart des maisons qui ont été rasées étaient la propriété de ceux qui les habitaient.

On croit que l'incendie a été allumé par un poêle surchauffé chez M. Cayer. Mais lorsque M. Cayer et sa famille sont allés se coucher, tout était en bon ordre. La cause est donc mystérieuse. Pour combattre les flammes les citoyens formèrent une chaîne et lancèrent de l'eau avec des seaux. Le village ne possédait pas d'appareils propres à la lutte contre le feu. Les ouvriers de la "Riordan Paper Company" emportèrent sur la scène de la conflagration tous les appareils dont disposaient leurs patrons ; mais tous les efforts furent vains. Il fallait laisser l'élément de ruine accomplir son oeuvre.

Si le vent n'eut pas tourné, il est probable que les vastes scieries de la "Riordan Company" ne seraient plus qu'un amas de décombres.

Calumet est un village florissant du comté d'Argenteuil il est situé sur la ligne du Pacifique Canadien, à mi-chemin entre Montréal et Ottawa. Ce village se trouve en effet à 59 milles de la métropole et à 60 milles de la capitale, et à quelques milles seulement de Lachute et de Papineauville.

La Convention de Biddeford

Une Lettre du Président de la Société S. Jean Baptiste de Québec.

M. Cyrille F. Delage, président général de la Société S. Jean Baptiste de Québec, a adressé la lettre suivante à M. G. L. Dupré, avocat de Biddeford :

Québec, 5 juin 1911. Monsieur Godfroy L. Dupré avocat Biddeford, Maine.

Mon cher Monsieur et Compatriote, Je regrette que des circonstances indépendantes de notre volonté m'empêchent d'accepter l'invitation que vous avez eu l'amabilité de nous envoyer pour la convention des Franco-Américains qui aura lieu dans votre ville, les 5 et 6 de ce mois. Cette marque de délicate attention nous à tous profondément touchés. Nous serons absents, mais présents d'esprits et de cœur. Votre lutte nous intéresse et pas-

sionne à un haut degré. Nous la suivons fiévreusement, car elle a toutes nos sympathies, nous la considérons et faisons nôtre. Il n'y a pas de ligne quarante cinquième entre les descendants d'origine française sur la terre d'Amérique.

Vous nous demandez un conseil, un mot d'encouragement ; je me rends à votre désir et résume dans cette devise : "Suaviter in modo, fortiter in re." Oui de la prudence mais de la fermeté et de la persévérance, car vous avez la raison de votre côté. Justice vous sera rendue et le succès couronnera de si nobles efforts pour la conservation de notre langue et de notre foi.

Au nom des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, organe des Canadiens-français de la vieille cité de Champlain je vous souhaite mon cher Monsieur et compatriote et à tous vos délégués, un triomphe complet et définitif.

Avec l'espoir qu'avant longtemps l'occasion nous sera offerte d'aller vous prêter un concours plus actif

J'ai l'honneur d'être

Mon cher Monsieur,

Votre très humble,

Signé CYRILLE DELAGE,

Président Général de la Société

St-Jean Baptiste de Québec

CONVENTION DE BIDDEFORD

Les 7 et 8 juin il y aura à Biddeford, Maine, une grande Convention qui réunira de nombreux délégués Franco-Américains de l'Etat.

Cette Convention plénière est convoquée par les membres de l'exécutif du Comité Permanent de la Cause Nationale.

Cette grande réunion aura d'autant plus d'importance que le geste de Mgr Walsh a rendu très grave la situation de nos compatriotes dans le Maine.

Nul doute que comme les conventions antérieures des Franco-Américains celle de Biddeford sera remarquable par la sagesse de ses délibérations et l'opportunité de ses résolutions.

Nous prenons cette occasion pour remercier Monsieur le docteur La-Fleche de Caribou, Me., ainsi que notre compatriote, M. W. J. La-Plante, domicilié à Caribou, Me., pour la lettre de créance dans laquelle est certifié que nous sommes dûment élu par le Groupe Franco-Américain de Caribou, Me., comme délégué à la Convention tenue à Biddeford, Maine, les 7 et 8 juin.

TERRIBLE MORT D'UNE FILLETTE

Un triste accident est survenu, dimanche, vers midi, en l'église catholique de Saint Thomas de Clarkstown près d'Ottawa, alors que des enfants ayant pénétré en cachette dans l'église y allumèrent des cierges.

A un moment donné les vêtements de la petite Eva âgée de 5 ans, fille de M. et Mme. Robert Nixon, 82 rue Queen, prirent feu. La pauvre enfant ne fut bientôt qu'une masse de flammes. Quatre heures après, elle expirait à l'hôpital protestant où l'ambulance Gauthier l'avait transportée en toute hâte.